

Monsieur Simon Jolin-Barrette Leader parlementaire du gouvernement 1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 février dernier, la députée de Sherbrooke déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 558 personnes demandant au gouvernement du Québec le déploiement de ressources afin de pourvoir à un enseignement de qualité et sécuritaire pour les élèves et les enseignants.

La qualité des services éducatifs et la sécurité des élèves, du personnel et des directions d'établissement ont toujours été des prioritaires pour le ministère de l'Éducation. Le contexte exceptionnel que nous connaissons actuellement requiert une prise de décisions et des orientations visant à préserver l'une et l'autre de ces priorités. Ces décisions sont évolutives, adaptées à la situation pandémique et en cohésion avec les directives de la Direction générale de la santé publique.

Ainsi, c'est en collaboration avec le réseau scolaire, les organisations syndicales et les partenaires que ces mesures sont déployées dans le respect des recommandations de la Direction générale de la santé publique. L'objectif qui guide ces mesures consiste à s'assurer que les écoles continuent d'être des milieux d'éducation sécuritaires, aptes à répondre le mieux possible aux besoins des élèves et de leurs parents. À cette fin, le Ministère maintient une étroite collaboration avec le milieu scolaire et ses partenaires en leur transmettant sur une base régulière de la documentation afin de répondre aux différentes interrogations qui peuvent survenir selon l'évolution de la situation et des situations particulières rencontrées.

Depuis le début de la rentrée scolaire 2020, des investissements considérables ont été annoncés afin de contribuer au soutien pédagogique et psychosocial des élèves et du personnel scolaire en contexte de pandémie et de leur assurer un environnement sécuritaire, que ce soit à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. La stratégie d'entraide éducative, la mise en place d'un programme de tutorat, les ententes avec Alloprof et Tel-jeunes complètent les actions du réseau scolaire et montrent l'importance que j'accorde à ces enjeux. Ces sommes s'ajoutent aux investissements annoncés dans le cadre du Budget 2020-2021 pour bonifier les services aux élèves et ainsi assurer un enseignement de qualité à chacun.

En terminant, le gouvernement et les représentants des employeurs déploient tous les efforts dans le cadre des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives du personnel du réseau scolaire afin de s'entendre avec les fédérations syndicales et améliorer les conditions de travail du personnel. Les discussions entre les parties se poursuivent afin d'arriver à une entente à la satisfaction de tous, et ce, dans les meilleurs délais. Par ailleurs, les dispositions entourant la composition des classes (notamment les ratios) font actuellement l'objet de négociation entre les parties.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Lea- Prayora Refe

Le ministre,

Jean-François Roberge